

Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail (résultats de l'enquête Emploi)

Sources utilisées

L'enquête Emploi en continu est une enquête auprès des ménages, portant sur toutes les personnes de 15 ans ou plus. Elle fournit une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi, sous-emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). Il s'agit de la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT. C'est une enquête trimestrielle dont la collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de chaque trimestre, sur le champ des logements ordinaires (hors communautés : foyers, hôpitaux, prisons, etc.).

En **France métropolitaine**, environ 65 000 ménages sont enquêtés chaque trimestre, soit un échantillon de répondants de l'ordre de 100 000 personnes de 15 ans ou plus. Chaque trimestre, un sixième de l'échantillon est renouvelé et cinq sixièmes sont en commun avec le trimestre précédent afin d'assurer une meilleure précision des évolutions.

A partir de 2014, l'enquête Emploi est également menée en continu dans **quatre départements d'outre-mer** (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion). Environ 7 000 ménages, correspondant à 11 500 personnes de 15 ans ou plus, sont interrogés chaque trimestre, suivant un questionnaire identique à celui de la métropole. Jusqu'en 2013 inclus, les résultats des Dom étaient publiés à partir de l'enquête annuelle effectuée au deuxième trimestre de l'année. À Mayotte, une enquête annuelle a été mise en place à partir de 2013.

Environ tous les dix ans, l'Insee rénove le questionnaire de l'enquête Emploi pour tenir compte des évolutions du marché du travail. À cette occasion, les séries longues publiées avec l'*Informations Rapides* sont réropolées et ainsi rendues cohérentes avec le nouveau questionnaire. La dernière mise à jour a eu lieu en 2013¹.

Séries mises à disposition

Le **taux de chômage** est calculé comme le ratio du nombre de chômeurs sur le nombre d'actifs (personnes en emploi ou au chômage). Sur le champ France entière (hors Mayotte), jusqu'en 2014, des données complémentaires étaient requises dans les Dom pour estimer le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au cours des trois trimestres où il n'y avait pas de résultats d'enquête. Des données administratives étaient ainsi mobilisées pour estimer les évolutions infra-annuelles du chômage et de l'emploi². Elles restent mobilisées aujourd'hui, dans l'attente d'un recul temporel suffisant pour que les corrections de variations saisonnières soient estimées à partir des seules données issues de l'enquête Emploi en continu.

Outre le taux de chômage, les **autres indicateurs sur le marché du travail** portent sur la structure de la population (emploi, chômage, activité), les caractéristiques de l'emploi (type de contrat, temps de travail), ainsi que sur les situations proches du chômage (halo autour du chômage). Actuellement, ces indicateurs couvrent uniquement le champ de la métropole.

Toutes les séries sont corrigées des variations saisonnières par la méthode X13-ARIMA appliquée dans le logiciel JDemetra+.

¹ Voir les notes méthodologiques associées à la [publication du 6 mars 2014](#).

² Ces estimations trimestrielles étaient construites, pour le chômage, à partir du nombre d'inscrits à Pôle Emploi (demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A), et pour l'emploi, à partir des estimations d'emploi salarié sur le champ des secteurs marchands, issues des données des Urssaf. Un recalage annuel était effectué sur les résultats de l'enquête Emploi des Dom dès que ces derniers étaient disponibles.

Publication et révision des séries

Les résultats trimestriels de l'enquête Emploi, pour un trimestre donné, sont publiés au **milieu du deuxième mois suivant la fin de ce trimestre**. Les résultats pour le dernier trimestre disponible sont provisoires. Chaque trimestre, l'actualisation des coefficients de variations saisonnières conduit à légèrement réviser l'ensemble des séries publiées. Plus précisément, les modèles de correction des variations saisonnières sont recalculés une fois par an, au moment de la publication des résultats du premier trimestre de l'année. Lors des publications relatives aux autres trimestres, les coefficients saisonniers sont révisés à modèles inchangés.

Chaque année, au 1^{er} trimestre, sont également prises en compte les révisions des données démographiques issues des résultats définitifs du recensement, lesquels sont connus avec un recul de quatre ans. Cette prise en compte implique de légères révisions annuelles des effectifs et des taux estimés à partir des enquêtes Emploi quatre ans avant l'année de référence.

Comprendre les résultats de l'Informations Rapides

CHÔMAGE ET TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail** (BIT) est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui satisfait les trois critères :

- 1°) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence,
- 2°) est disponible pour travailler dans les deux semaines,
- 3°) a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

La **part des chômeurs** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes d'une population considérée ; elle diffère du **taux de chômage**, qui est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Un **chômeur de longue durée** est une personne au chômage qui déclare chercher un emploi depuis au moins un an. Le **taux de chômage de longue durée** est le rapport entre le nombre de chômeurs de longue durée et le nombre de personnes actives.

EMPLOI AU SENS DU BIT

Une personne en **emploi (i.e. un actif occupé)** au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou ayant gardé un lien formel avec son emploi (congés annuels, maladie, maternité, etc.).

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale.

Le **taux d'emploi en CDI (resp. en CDD ou intérim)** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi à durée indéterminée (resp. à durée déterminée ou en intérim) et la population totale.

Le **taux d'emploi en équivalent temps plein** rapporte les effectifs en emploi, convertis en équivalent temps plein dans leur emploi principal, à la population totale.

Le **taux d'emploi sous-jacent** (ou standardisé) permet de gommer les poids démographiques inégaux des tranches d'âge incluses dans le taux d'emploi. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé.

ACTIVITÉ AU SENS DU BIT

Un **actif** au sens du BIT est une personne en emploi ou au chômage au sens du BIT.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes en activité et la population totale.

L'**espérance apparente d'activité** représente la durée moyenne d'activité, en années, d'une génération fictive soumise aux conditions d'activité de la période. Comme pour le taux d'emploi sous-jacent, elle ne dépend pas de la structure démographique.

HALO AUTOUR DU CHÔMAGE

Le **halo autour du chômage** est composé des personnes inactives au sens du BIT, mais proches du marché du travail : il s'agit des personnes qui recherchent un emploi mais qui ne sont **pas disponibles dans les deux semaines pour travailler**, ainsi que des personnes qui souhaitent travailler mais qui **n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi** dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

Le halo est décliné en trois catégories :

- les personnes à la recherche d'un emploi, mais non immédiatement disponibles : indicateur 1 ;
- les personnes souhaitant travailler, disponibles, mais ne recherchant pas un emploi : indicateur 2 ;
- les personnes souhaitant travailler, mais qui ne sont ni disponibles ni à la recherche d'un emploi : indicateur 3.

Les deux premières composantes correspondent à la définition du halo retenue par Eurostat. La troisième composante, plus éloignée du marché du travail, se réfère à la définition préconisée en 2008 dans le cadre du rapport « Emploi, chômage, précarité. Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir³ » du Conseil national de l'information statistique (CNIS).

SOUS-EMPLOI AU SENS DU BIT

Le **sous-emploi** recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaiteraient travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Sont également incluses dans le sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, en raison de chômage technique ou partiel par exemple.

La définition du sous-emploi retenue par Eurostat diffère légèrement dans son interprétation des critères du BIT. Elle n'inclut pas le chômage technique ou partiel et est donc légèrement plus restrictive que celle retenue par l'Insee.

Précision des principaux indicateurs

L'enquête Emploi est menée auprès d'un échantillon de ménages conçu pour permettre la meilleure précision possible à un coût de collecte donné. Les résultats présentés demeurent néanmoins des estimations, avec une marge d'incertitude qui peut affecter l'interprétation des résultats, notamment les évolutions de court terme.

Compte tenu des aléas d'échantillonnage, le taux de chômage trimestriel est estimé avec un intervalle de confiance dit « à 95 % » de $\pm 0,3$ point : lorsque l'on mesure avec l'enquête un taux de chômage de 10,0 %, il y a 95 % de chances que sa vraie valeur, c'est-à-dire celle qui aurait été obtenue si l'enquête Emploi avait été menée exhaustivement sur l'ensemble du territoire, soit comprise entre 9,7 % et 10,3 %.

La précision des évolutions trimestrielles du taux de chômage est également affectée par la méthode de sondage utilisée. Pour éviter que les aléas de sondage entre deux trimestres successifs ne se cumulent et viennent pénaliser la mesure des évolutions, un schéma rotatif de l'échantillon a été adopté, générant une corrélation entre les échantillons trimestriels successifs. De cette manière, les évolutions trimestrielles du taux de chômage sont également estimées avec un intervalle de confiance à 95 % à $\pm 0,3$ point.

³ De Foucauld J-B., Cézard M. et Reynaud M. (2008), « Emploi, chômage, précarité. Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir », CNIS, *Rapport* n°108, septembre.

https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2017/10/RAP_2008_108_emploi_chomage_prekarite.pdf

Précision des principaux indicateurs non corrigés des variations saisonnières au 1^{er} trimestre 2018

	Niveau brut (en milliers)			Taux brut (en %)		
		Précision	IC à 95 % du niveau		Précision	IC à 95 % du taux
Chômage	2 704	86	[2 618 - 2 790]	9,3	0,3	[9,0 - 9,6]
Hommes	1 395	62	[1 333 - 1 458]	9,3	0,4	[8,9 - 9,7]
Femmes	1 309	58	[1 251 - 1 366]	9,4	0,4	[8,9 - 9,8]
15-24 ans	573	40	[533 - 613]	21,1	1,4	[19,7 - 22,4]
25-49 ans	1 564	64	[1 500 - 1 629]	8,8	0,4	[8,5 - 9,2]
50 ans et plus	567	39	[528 - 605]	6,6	0,4	[6,1 - 7,0]
Emploi	25 946	146	[25 800 - 26 092]	65,3	0,4	[64,9 - 65,6]
Hommes	13 423	92	[13 331 - 13 515]	68,8	0,5	[68,3 - 69,2]
Femmes	12 523	101	[12 422 - 12 625]	61,9	0,5	[61,4 - 62,4]
15-24 ans	2 145	64	[2 081 - 2 210]	29,1	0,9	[28,3 - 30,0]
25-49 ans	16 129	103	[16 026 - 16 231]	80,6	0,5	[80,1 - 81,1]
50-64 ans	7 672	81	[7 591 - 7 754]	62,0	0,7	[61,4 - 62,7]
Activité	28 642	133	[28 510 - 28 775]	72,0	0,3	[71,7 - 72,4]
Hommes	14 812	80	[14 732 - 14 891]	75,9	0,4	[75,5 - 76,3]
Femmes	13 830	95	[13 735 - 13 925]	68,3	0,5	[67,9 - 68,8]
15-24 ans	2 718	68	[2 650 - 2 786]	36,9	0,9	[36,0 - 37,8]
25-49 ans	17 693	83	[17 610 - 17 776]	88,4	0,4	[88,0 - 88,8]
50-64 ans	8 231	77	[8 154 - 8 308]	66,5	0,6	[65,9 - 67,1]
Halo autour du chômage	1 458	68	[1 390 - 1 526]			
Hommes	639	43	[595 - 682]			
Femmes	819	48	[771 - 868]			
15-24 ans	284	30	[254 - 314]			
25-49 ans	790	49	[741 - 838]			
50 ans et plus	385	31	[354 - 417]			

IC : Intervalle de confiance

Champ : France métropolitaine, population des ménages, *personnes actives de 15 ans ou plus (chômage), personnes de 15 ans ou plus (halo), ou personnes de 15 à 64 ans (emploi)*

Source : Insee, enquête Emploi

Arrêt de l'enquête auprès des non-répondants à compter de 2018

Pour le calcul des indicateurs issus de l'enquête Emploi, l'Insee intégrait chaque trimestre depuis 2007 les résultats d'une enquête complémentaire appelée « Enquête auprès des non-répondants » (ENR). Cette opération, qui était une spécificité française, était destinée à améliorer la représentativité des réponses. Avec un recul de 10 ans de production et d'exploitation de l'ENR, l'apport statistique de cette opération est apparu marginal : le profil des répondants à l'ENR était très proche du profil des répondants à l'enquête Emploi. En conséquence, l'effet de l'ENR sur les principaux indicateurs était peu significatif : en moyenne sur la période 2013-2016, il était de -0,06 point sur le taux de chômage, de +0,05 point sur le taux d'activité des 15-64 ans et de +0,09 point sur le taux d'emploi des 15-64 ans. Ces impacts sont bien inférieurs à la marge de précision de l'enquête, qui est $\pm 0,3$ point sur le taux de chômage (voir ci-dessus).

L'apport de l'ENR a paru dès lors limité au regard des coûts et des contraintes qu'elle faisait peser sur le processus de production et de diffusion. En particulier, les résultats de l'ENR d'un trimestre donné n'étant disponibles qu'avec retard, ils étaient d'abord anticipés lors de la première estimation puis intégrés lors de la publication suivante. Ce décalage temporel entraînait de légères révisions chaque trimestre.

Pour ces raisons, à partir du premier trimestre 2018, l'ENR n'est plus réalisée et ne contribue donc plus au calcul des indicateurs de l'enquête Emploi. Les données de l'enquête Emploi ont été révisées une ultime fois en intégrant l'ENR du quatrième trimestre 2017 lors de la publication du 23 mai 2018. À compter du premier trimestre 2018, aucun effet anticipé ou effectif de l'ENR ne sera pris en compte. Au regard de son impact passé, l'arrêt de l'ENR sera sans effet significatif sur les résultats publiés, y compris sur le trimestre de transition. Les séries ne seront donc pas rétropolées.

À titre illustratif le tableau suivant présente l'effet de l'ENR sur les évolutions des taux de chômage, d'emploi et d'activité entre le quatrième trimestre 2017 et le premier trimestre 2018 selon différents scénarios.

- En excluant l'effet de l'ENR effectif au quatrième trimestre 2017 et sans l'anticiper au premier trimestre 2018 (situation sans ENR), l'évolution du taux de chômage serait de +0,3 point sur le trimestre en France métropolitaine (colonne (b) du tableau), soit exactement l'évolution publiée le 23 mai 2018 (colonne (c)). Les évolutions sur un trimestre des taux d'emploi et d'activité seraient elles aussi identiques à l'évolution publiée.
- En conservant l'effet de l'ENR pour le quatrième trimestre 2017 et en intégrant un effet anticipé de l'ENR au premier trimestre 2018 (situation avec ENR), l'évolution du taux de chômage sur un trimestre serait également de +0,3 point (colonne (a)). Par rapport aux données publiées, les évolutions sur un trimestre des taux d'emploi et d'activité seraient très légèrement rehaussées.

Impact de l'enquête auprès des non-répondants (ENR) au 4^e trimestre 2017 et au 1^{er} trimestre 2018

	T4 2017		T1 2018		Evolution trimestrielle T4 2017 / T1 2018		
	Avec ENR	Sans ENR	Avec ENR qui aurait été publiée	Sans ENR	Avec ENR	Sans ENR (situation à compter du T2 2018)	2018T1 : Trimestre de transition (publié)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(a)=(3)-(1)	(b)=(4)-(2)	(c)=(4)-(1)
Taux de chômage	8.6	8.6	8.9	8.9	0.3	0.3	0.3
Taux d'emploi des 15-64 ans	65.7	65.7	65.8	65.7	0.1	0	0
Taux d'activité des 15-64 ans	72.0	72.0	72.3	72.2	0.3	0.2	0.2

Champ : France métropolitaine, population des ménages, *personnes actives de 15 ans ou plus (chômage), ou personnes de 15 à 64 ans (emploi, activité)*

Source : Insee, enquête Emploi

Documentation détaillée

- Chômage au sens du BIT : présentation et méthodologie
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1223>
- Dossier pédagogique sur le chômage au sens du BIT :
<https://www.insee.fr/fr/information/2022025>